
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mercredi 20 décembre 2023 à 8 h 30
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Nancy BLANCHET, mairesse d'arrondissement
Mme Laura-Ann PALESTINI, conseillère de la Ville
M. Richard DESCHAMPS, M.B.A., conseiller de la Ville
Mme Josée TROILO, conseillère d'arrondissement
M. Michel NOËL, conseiller d'arrondissement
M. Benoit AUGER, conseiller d'arrondissement

ABSENCES :

Mme Daniela ROMANO, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Christianne CYRENNE, directrice d'arrondissement
Mme Nathalie HADIDA, OMA, secrétaire d'arrondissement
Mme Diane PELOQUIN, secrétaire d'arrondissement substitut

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 8 h 30.

CA23 20 0484

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 décembre 2023 tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA23 20 0485

Contrat à ADT déménagement et entreposage inc. - services de gestion des objets et effets mobiliers sur la voie publique

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'octroyer le contrat à ADT Déménagement et Entreposage inc. au montant approximatif de 92 008,74 \$ taxes incluses pour les services de gestion, d'enlèvement, de transport, d'entreposage, de fumigation et de destruction des objets et effets mobiliers déposés sur la voie publique lors des procédures d'expulsion pour l'arrondissement de LaSalle pour les années 2024, 2025 et 2026 dans le cadre de l'appel d'offres public 23-20274; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières du sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1232484034

CA23 20 0486

Contribution financière à la Table de développement social de LaSalle et à la Triade HCT - distribution de denrées alimentaires

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 8 756 \$ à la Table de développement social de LaSalle dans le cadre du projet du carrefour alimentaire pour la distribution de denrées alimentaires pour la période des Fêtes 2023;

D'accorder une contribution financière de 30 680 \$ à La Triade HCT pour la distribution de denrées alimentaires pour la période des Fêtes 2023; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1234629021

CA23 20 0487

Contribution financière au Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux - programme « Favorisons nos échanges avec les communautés ethnoculturelles laSalloises »

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 40 000 \$ au Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux (CCCHL) pour la réalisation de son programme « Favorisons nos échanges avec les communautés ethnoculturelles laSalloises » 2022-2023 et d'approuver le projet de convention à cet effet; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1236673003

CA23 20 0488

Avis de motion - Règlement 2098-LAS-202 amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à modifier le plan de zonage (Cédule A) et les grilles des usages et normes (Cédule B) pour créer la zone P01-05 à même la zone C01--12 afin de respecter la configuration géométrique du lot 1 079 572.

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller d'arrondissement Benoit Auger de l'adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du Règlement 2098-LAS-202 amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à modifier le plan de zonage (Cédule A) et les grilles des usages et normes (Cédule B) pour créer la zone P01-05 à même la zone C01-12 afin de respecter la configuration géométrique du lot 1 079 572.

40.01 1236152009

CA23 20 0489

Adoption - premier projet de règlement 2098-LAS-202 amendant le règlement de zonage numéro 2098

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'adopter le premier projet de règlement portant le numéro 2098-LAS-202 intitulé *Règlement amendant le Règlement de zonage numéro 2098 de manière à modifier le plan de zonage (Cédule A) et les grilles des usages et normes (Cédule B) pour créer la zone P01-05 à même la zone C01-12 afin de respecter la configuration géométrique du lot 1 079 572; et*

De soumettre le premier projet de règlement à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1236152009

CA23 20 0490

Adoption - règlement de tarification LAS-0161

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné à la séance du conseil d'arrondissement du 12 décembre 2023;

Attendu que le projet de règlement numéro LAS-0161 abrogeant et remplaçant le règlement numéro LAS-0154, a été déposé et présenté à la séance du conseil du 12 décembre 2023.

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'adopter le règlement de tarification numéro LAS-0161.

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1232484028

CA23 20 0491

Adoption - règlement LAS-0060-2 visant à encadrer les occupations temporaires du domaine public à des fins de tournage

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné à la séance du conseil d'arrondissement du 12 décembre 2023;

Attendu que le projet de règlement numéro LAS-0060-2 amendant le règlement sur l'occupation du domaine public numéro LAS-0060 de manière à encadrer les occupations temporaires du domaine public à des fins de tournage a été déposé et présenté à la séance du conseil du 12 décembre 2023.

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'adopter le règlement LAS-0060-2 amendant le règlement sur l'occupation du domaine public numéro LAS-0060 de manière à encadrer les occupations temporaires du domaine public à des fins de tournage.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1232484030

CA23 20 0492

Nomination des responsables désignés de l'arrondissement - émission des permis d'occupation du domaine public à des fins de tournage

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

De désigner les titulaires du poste de chargé(e) de communication pour émettre des autorisations aux fins de tournage; et

De désigner les titulaires du poste d'inspecteur ou inspectrice du domaine public pour émettre toutes autres autorisations prévues au Règlement sur l'occupation du domaine public LAS-0060.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1232484033

CA23 20 0493

Droit de préemption - acquisition d'un immeuble situé au 1780, avenue Dollard

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'exercer le droit de préemption pour acquérir de Michele Bruno, Teresa Bruno et Teresa Iannacci, à des fins de parc d'arrondissement, un immeuble situé au 1780, avenue Dollard dans l'arrondissement de LaSalle, connu et désigné comme étant le lot 1 724 846 du cadastre du Québec, d'une superficie de 837,70 m², au prix de 600 000 \$, plus les taxes applicables le cas échéant;

De mandater le Service des affaires juridiques de la Ville pour entreprendre toutes les procédures requises à cet effet, notamment le contrat notarié ou l'avis de transfert, le cas échéant (mandat 23-002622);

D'autoriser Christianne Cyrenne, directrice d'arrondissement, à signer un contrat notarié substantiellement conforme à l'offre d'achat;

D'émettre le chèque requis pour la transaction au nom de Michele Bruno, Teresa Bruno et Teresa Iannacci ou au nom du notaire fiduciaire en fidéicommiss du vendeur ou, si le dépôt devait se faire en Cour supérieure, au nom du ministre des Finances;

D'autoriser la signature de la convention de services professionnels entre le vendeur et le notaire fiduciaire, établissant certaines obligations constituant une stipulation en faveur de la Ville;

D'affecter un montant de 600 000 \$ en provenance du surplus pour droit de préemption;

D'imputer les dépenses conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1232484035

CA23 20 0494

Période de questions des citoyens

Il n'y a aucun citoyen présent.

70.01

CA23 20 0495

Levée de la séance

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

De lever la séance à 08 h 46.

Adoptée à l'unanimité.

70.02

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal, à l'exception de la résolution CA23 20 0485 à l'égard de laquelle j'ai exercé mon droit de veto.

Nancy BLANCHET
Mairesse d'arrondissement

Nathalie HADIDA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 15 janvier 2024.